

DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES DE L'AP-HP

2 rue Saint-Martin  
75184 PARIS CEDEX 04

Syndicat Sud Santé Solidaires APHP  
Co-Secrétaires Généraux  
Madame Cathy LE GAC  
Monsieur Olivier YOUINOU  
Hôpital Saint Antoine  
Secteur Violet – Ernest Dupré  
Porte 3 – 1<sup>er</sup> étage

Paris, le 23 AVR. 2019

L'Adjoint au Directeur

Téléphone : 01 40 27 45 26  
Secrétariat : 01 40 27 45 15  
Standard : 01 40 27 30 00  
Télécopie : 01 40 27 45 61

N/Réf. : 2019 - 1099  
V/Réf. :

Dossier suivi par :  
Marylène BERNARD  
Téléphone : 01 40 27 43 39  
✉ : [marylene.bernard@aphp.fr](mailto:marylene.bernard@aphp.fr)

Madame, Monsieur les Secrétaires Généraux,

J'accuse réception du préavis de grève déposé le 19 avril 2019, auprès de Monsieur le Directeur Général de l'AP-HP à compter du jeudi 25 avril 2019 à 00h00 pour une durée illimitée.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels des Urgences de l'hôpital Henri Mondor.

Les revendications portent sur :

- Reconnaissance de la spécificité du travail aux urgences liée, entre autres, aux risques via une prime de 300 euros nets par mois,
- Titularisation sans délai de tous les aides-soignants, agents des services hospitaliers et secrétaire médicale en CDD,
- Remplacement systématique des congés annuels, maternité, bonifiés et maladie.
- Renfort en cas d'affluence,
- Programme de fidélisation des personnels - assurer un réel encadrement d'1 mois à tout nouvel arrivant, faciliter les prises de repos, changements d'horaires, formation...
- Remise en place de la formation interne – tutorat (accueil, coordinatrice, secrétaire hospitalier...)
- Embauche de personnels infirmiers et aides-soignants en adéquation avec la charge de travail - environ 73.000 passages/an aux urgences de Mondor, au vue du référentiel du SAMU et urgences de France, il faut aux urgences de Mondor 78 infirmières et 69 aides-soignants
- Présence permanente d'un agent de sécurité à l'accueil des urgences, remplacement systématique de celui-ci quand il doit assurer sa mission à l'intérieur des urgences (surveillance d'un patient, violence...)
- Réévaluation du travail de brancardage, - suite à la grève de janvier 2019, la direction avait promis un travail sur ce sujet, depuis rien... (le matin 1 seul brancardier jusqu'à 10h, la nuit les brancardiers doivent également assurer le transport des décès)

.../...

- Respect de l'encadrement sup. envers le personnel des urgences, arrêt des abus d'autorité inutiles
- Arrêt des appels téléphoniques

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur les Secrétaires Généraux, l'expression de mes salutations distinguées.



Emmanuel RAISON